

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Martine PATOUREL, Maire, avec la participation de Madame Annie CALVEZ, percepteur.

Présents : Mme PATOUREL Martine, Maire, Mme CAYER Pierrette 1ère Adjointe Mme NEUVILLE Monique, 2ème Adjointe, M. MARUCHEAU DE CHANAUD Stéphane 3^{ème} adjoint, M. DEL PRETE Didier, Mme LIBOIS Marie-Madeleine, M. GODET Jean-Claude, Mme TOUFFET Emilie, M. BOURDEAU Jean-François,

Absents : M. MARIANI Thibault, M. PENVERNE Frédéric, Mme LECROQ Céline, Mme LEPESANT Martine, M. IZABEL Thibault
Mme TCHERNOSCHECKY Catherine a donné pouvoir à Mme LIBOIS Marie-Madeleine

◆◆◆
M. MARUCHEAU DE CHANAUD Stéphane est nommé secrétaire de séance.
◆◆◆

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 - COMMERCE

Rappel des résultats de l'exercice 2018 :

Section d'investissement :

Recettes426.86 euros

Dépenses 0 euros

Section de fonctionnement :

Recettes4 950.28 euros

Dépenses6 210.65 euros

Soit un déficit de1 260.37 euros

D'où un résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2018 :

Section d'investissement :0 euros

Section de fonctionnement :5 070.20 euros

Soit un excédent total de5 070.20 euros

Restes à réaliser : NEANT

Après en avoir délibéré, à 10 voix pour, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2018 du commerce, les chiffres étant en concordance avec ceux du compte administratif.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - COMMERCE

Suite à l'étude des comptes faite en commission de finances, Madame Cayer, présente le compte administratif 2018 du commune :

Section d'investissement :

Recettes426.86 euros

Dépenses 0 euros

Section de fonctionnement :

Recettes4 950.28 euros

Dépenses6 210.65 euros

Soit un déficit de1 260.37 euros

D'où un résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2018 :

Section d'investissement :0 euros

Section de fonctionnement :5 070.20 euros

Soit un excédent total de5 070.20 euros

Restes à réaliser : NEANT

Madame le Maire se retire du vote. Madame CAYER, invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur le compte administratif 2018.

Après en avoir délibéré, à 9 voix pour, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2018 du commerce, les chiffres étant en concordance avec ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2018 - COMMERCE

Suite aux résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2018 :

Section d'investissement :0 euros
 Section de fonctionnement :5 070.20 euros
 Soit un excédent total de5 070.20 euros
 Après en avoir délibéré, à 10 voix pour, le conseil municipal décide l'affectation des résultats 2018 suivante :
 Excédent de fonctionnement (compte 002, fonctionnement recettes)5 070.20 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 - COMMERCE

Suite à l'étude des comptes faite en commission de finances, Madame Cayer, présente le budget primitif 2019 du commerce :

Section de fonctionnement :

Recettes10 257.48 euros
 Dépenses10 257.48 euros

Section d'investissement:

Recettes0 euros
 Dépenses0 euros

Après en avoir délibéré, à 10 voix pour, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2019 du commerce et autorise le versement d'un excédent de 6 000 € vers le budget de la commune.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 - COMMUNE

Rappel des résultats de l'exercice 2018 :

Section d'investissement :

Recettes121 096.27 euros
 Dépenses144 662.87 euros
 Soit un déficit de23 566.60 euros

Section de fonctionnement :

Recettes722 153.74 euros
 Dépenses600 431.79 euros
 Soit un excédent de121 721.95 euros

D'où un résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2018 :

Section d'investissement :56 304.29 euros
 Section de fonctionnement :535 891.63 euros
 Soit un bénéfice total de592 195.92 euros

Après en avoir délibéré, à 9 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2018 de la commune, les chiffres étant en concordance avec ceux du compte administratif.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - COMMUNE

Suite à l'étude des comptes faite en commission de finances, Madame Cayer, présente le compte administratif 2018 de la commune :

Section d'investissement :

Recettes121 096.27 euros
 Dépenses144 662.87 euros
 Soit un déficit de23 566.60 euros

Section de fonctionnement :

Recettes722 153.74 euros
 Dépenses600 431.79 euros
 Soit un excédent de121 721.95 euros

D'où un résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2018 :

Section d'investissement :56 304.29 euros
 Section de fonctionnement :535 891.63 euros
 Soit un bénéfice total de592 195.92 euros

Madame le Maire se retire du vote. Madame CAYER, invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur le compte administratif 2018.

Après en avoir délibéré, à 8 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 de la commune.

AFFECTATION DES RESULTATS 2018 - COMMUNE

Suite aux résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2018 :

Section d'investissement :56 304.29 euros
 Section de fonctionnement :535 891.63 euros
 Soit un excédent total de592 195.92 euros

Restes à réaliser :

Dépenses62 133.19 euros

Recettes 0 euros
Après en avoir délibéré, à 10 voix pour, le conseil municipal décide l'affectation des résultats 2018 suivante :
Excédent d'investissement (compte 001, investissement recettes)56 304.29 euros
Excédent de fonctionnement (compte 002, fonctionnement recettes).....530 062.73 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 - COMMUNE

Suite à l'étude des comptes faite en commission de finances, Madame Cayer, présente le budget primitif 2019 de la commune :

Section d'investissement :

Recettes476 633.19 euros

Dépenses476 633.19 euros

Section de fonctionnement :

Recettes1 172 955.73 euros

Dépenses1 172 955.73 euros

Le budget a été voté par chapitre.

Après en avoir délibéré, à 9 voix pour et 1 voix contre, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2019 de la commune

Madame CALVEZ donne lecture du document de valorisation financière et fiscale 2018, et en fait l'analyse.

La séance est levée à 20 h 05

Clos et délibéré les jours, mois et an susdits